



FORMALITES D'INSCRIPTION MATERNELLE ET PRIMAIRE

Madame, Monsieur,

Vous envisagez d'inscrire votre enfant au collège Saint Georges. A ce titre, nous sommes heureux de vous faire parvenir des documents qui vous permettront de mieux connaître ce qui s'y vit et de préparer notre rencontre.

Le dossier d'inscription contenant les documents suivants est à remettre à l'accueil **où il vous sera donné un rendez-vous avec le chef d'établissement**

- la demande d'inscription
- la copie du carnet de vaccination
- la photocopie du livret de compétences et/ou bulletins trimestriels
- le contrat de scolarisation (exemplaires établissement et famille) daté et signé
- la photocopie du livret de famille : pages parents et enfants
- un justificatif mentionnant la domiciliation de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation
- le formulaire consultation psychopédagogique rempli et signé
- le règlement intérieur signé
- 1 photo
- 1 RIB
- Le formulaire d'autorisation de captation et diffusion d'images
- un chèque de 37€ pour le règlement des frais de dossier à l'ordre de l'Ogec Saint Georges
- les formalités d'inscription avec les documents cochés

Documents à conserver

- le document de l'APEL
- la pastorale dans l'établissement
- le projet éducatif de l'établissement
- la circulaire Ogec
- les tarifs